

CONSEIL REGIONAL DES NOTAIRES DE
LA CORSE
19 cours Général LECLERC
Résidence Napoléon
20000 AJACCIO

cr.ajaccio@notaires.fr

BASTIA, le 18 octobre 2018

*BALDI - SANTONI PARTAGE BND (hors succession)
105900 /AG /AAE /
Vos réf. :*

Monsieur le Président du Conseil Régional des notaires,

Nous avons procédé à la signature d'un acte de création de titre de propriété en date du 8 Octobre 2018.

Afin d'assurer la publicité auprès de la Préfecture et de la Collectivité Territoriale de Corse, je vous remercie de bien vouloir trouver ci-joint une mention afin de pouvoir effectuer les formalités de publicité.

L'adresse email pour la réception du récépissé étant la suivante :
scp.grimaldi @notaires.fr / formalites.20024@notaires.fr

Dans cette attente et vous en remerciant par avance,

Je vous prie de croire à l'expression de mes salutations distinguées.

P°/..Me Antoine GRIMALDI
Service formalité

COMMUNE DE SISCO (Haute-Corse)

AVIS DE CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte reçu par Me Antoine GRIMALDI, le 8 Octobre 2018 Officier Public - notaire associé membre de la Société Civile Professionnelle "Me Antoine GRIMALDI et Me Jean-Yves GRIMALDI, Notaires associés" titulaire d'un office notarial à BASTIA (Haute-Corse) 2 Rue Chanoine Colombani, il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

Un acte de notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions des articles 2261 et 2272 du Code civil, au profit de :

Madame Madeleine **BALDI**, retraitée, épouse de Monsieur François Joseph **COSTA**, demeurant à LURI (20228) Hameau de GITTA. Née à BASTIA (20200) le 13 novembre 1954. Mariée à la mairie de BRANDO (20222) le 8 décembre 1979 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur Pierre Paul **BALDI**, retraité, époux de Madame Virtudes **CARBALLO BUJAN**, demeurant à BRANDO (20222) ERBALUNGA. Né à BASTIA (20200) le 21 mai 1957. Marié à la mairie de BRANDO (20222) le 15 février 1986 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Monsieur Jean Claude **BALDI**, réformé, époux de Madame Marie Ange **MARCHIONI**, demeurant à BRANDO (20222) Casa Marchioni. Né à BASTIA (20200) le 3 juin 1960. Marié à la mairie de BRANDO (20222) le 28 août 1982 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.

Désignation : Les **1 are 29 centiares** d'une parcelle de terre à prendre sur une parcelle d'une contenance totale de 35 ares 90 centiares, cadastrée sous le **n°495 section B**.

Ladite parcelle formant un BIEN NON DELIMITE composé de diverses fractions, dont les propriétaires ont été parfaitement identifiés.

Conformément à l'article 1 de la loi du 6 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière »

Les oppositions seront reçues en l'Etude du notaire soussigné, par lettre R/AR ou Exploit d'huissier dans un délai de trois mois à compter de la parution du présent avis.

Adresse mail de l'étude : scp.grimaldi@notaires.fr

Pour Avis Me Antoine GRIMALDI, Notaire